



Fédération de la Santé et de l'Action Sociale

(FSAS-CGTG)

Rue Maurice MARTIN, 97 100 Basse-Terre

0690.23.19.96

fsas.cgtg@laposte.net - secretariatfsas@gmx.com

www.veyatifsascgtg.org

Siret : 793 550 497 000 19



Xème CONGRES FEDERAL des 30 et 31 Mars 2023

MOTION FEDERALE

Sur la nécessaire reconstruction de l'AUDRA !

- Considérant que l'avenir de l'AUDRA est plus qu'hypothéqué par des postures diverses et variées qui ne tiennent aucunement compte ni de l'AUDRA elle-même, ni des patients et encore moins des salariés ce qui, et nous sommes contraints de le constater, doit obliger le personnel à réagir par tous les moyens.
- Considérant que depuis plus d'une dizaine d'années, un projet de transfert était prévu autour du nouveau CHUG de Perrin. Le CSE suit l'affaire de près et les élus n'hésitent pas à se mouiller pour contribuer au bon choix du site, selon les moyens et les projections de développement de l'Etablissement. Nous rappelons que, depuis une décennie, les administrateurs savent parfaitement que le site de RICOU doit être abandonné et que l'AUDRA se doit d'accompagner le nouveau CHUG pour des raisons réglementaires.
- Considérant que nous sommes encore au stade des formalités et des tergiversations alors même que le nouveau CHUG doit être livré sous peu. Une proposition, émanant de la Direction de l'AUDRA et devant l'urgence, ouvrait des perspectives à Vieux-Bourg Morne-à-L'eau mais tout a capoté pour des raisons obscures... qui nous font croire que l'intérêt général aurait été sacrifié sur l'autel d'intérêts particuliers.
- Considérant que l'avenir de l'AUDRA semble n'être qu'un jeu de poker pour certains alors qu'il y a, tout de même, une file active de 90 patients et un effectif salarié de 100 personnes en jeu. Le Conseil d'Administration est constitué, notamment, du PDG d'une clinique privée qui semble plus jouer la carte de sa Clinique dans cette relocalisation, tandis que l'ancien président démissionnaire joue son retour mais à quelle fin ?
- Considérant que l'AUDRA devra faire face à des coûts supplémentaires de fonctionnement en l'absence du CHUG estimés à 60 000 euros par mois, alors qu'elle risque de perdre en activité pour cause d'insécurité.
- Considérant que ce projet est devenu de facto non seulement à long terme, par rapport à la livraison du CHUG, mais de surcroît nous ne savons toujours pas le prix du m² alors que l'AUDRA doit contribuer également financièrement à la création de la ZAC. L'intérêt du projet avorté de Vieux-Bourg était que nous avons droit à une parcelle viabilisée de 12 000 m² (soit 1,2 Ha) avec un prix inférieur de 60 euros le m² et, surtout, les travaux pouvaient débuter dès 2023... Un gain financier et temporel !
- **Considérant que le personnel est en droit d'exiger des éclaircissements sur les perspectives et la faisabilité d'un projet attendu par la population Guadeloupéenne ! Par conséquent, Perrin ou autre, les Administrateurs doivent donner des garanties sérieuses au personnel en attente.**

La FSAS-CGTG exige que l'ARS prenne ses responsabilités en se donnant les moyens de protéger le personnel par tous les moyens possibles, en attendant que le Conseil d'Administration daigne prendre une décision solvable pour tous.

Adoptée à Bouillante au Xème Congrès Fédéral, le 31 Mars 2023,